

AVIS PUBLIC

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE BEAUHARNOIS- SALABERRY ET DE ROUSSILLON

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 2022

Avis public est donné par la soussignée aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, que le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon a établi comme suit, par voie de résolution, le calendrier des séances ordinaires du Conseil d'administration pour l'année 2022.

Dates	Conseil d'administration Séances ordinaires
Jeudi, 17 février 2022	10h30
Jeudi, 17 mars 2022	10h30
Jeudi, 21 avril 2022	10h30
Jeudi, 19 mai 2022	10h30
Jeudi, 16 juin 2022	10h30
Jeudi, 18 août 2022	10h30
Jeudi, 22 septembre 2022	10h30
Jeudi, 20 octobre 2022	10h30
Jeudi, 8 décembre 2022	10h30

Ces séances ordinaires se tiendront à la salle du Conseil Kilgour du siège social de la MRC de Beauharnois-Salaberry situé au 2, rue Ellice, Beauharnois.

Donné à Beauharnois, ce vingt-deuxième (22^e) jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-et-un (2021).

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim